



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

création et reprise

Question écrite n° 48645

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le dispositif Nacre. Dans son rapport d'octobre 2013 « Évaluation du dispositif Nacre », l'inspection générale des affaires sociales considère que le dispositif Nacre est innovant, aujourd'hui mature et financièrement robuste. Toutefois, dans ses conclusions le rapport préconise de conditionner davantage le renouvellement des conventionnements des opérateurs d'accompagnement à l'atteinte d'objectifs spécifiques en termes de couverture des publics les plus éloignés de l'emploi. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48645

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 967

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)